

Tshisekedi, un succès contesté lourd d'incertitudes

« Les résultats [...] ne correspondent pas aux données relevées par nos missions d'observation ». **Les évêques**

689 617
Félix Tshisekedi distancerait
Martin Fayulu de 698 617 suffrages.

LES SCÉNARIOS

En RDC, la victoire contestée de Tshisekedi au scrutin présidentiel conduit à la violence, la résignation, la contestation, ou l'annulation.

● Philippe LERUTH

Ce jeudi, peu après 3 heures du matin, Félix Tshisekedi, président de l'UDPS (Union pour la Démocratie et pour le Progrès social) a été crédité d'une victoire « provisoire » au scrutin présidentiel congolais. Dans l'attente d'éventuels « recours », a annoncé le président de la Commission électorale nationale indépendante (CÉNI), Corneille Nangaa.

Des recours envisagés dès ce jeudi. Par le candidat de Lamuka tout d'abord : « Résultats trafiqués, inventés et fabriqués de toutes pièces dans les officines du Front commun pour le Congo » (FCC, le parti du candidat de Joseph Kabila, Emmanuel Shadary), a dénoncé Martin Fayulu, donné vainqueur du scrutin depuis le 30 décembre.

Par la commission épiscopale nationale du Congo (Cenco) ensuite, qui a signalé que « les résultats de l'élection présidentielle tels que proclamés par la CÉNI ne correspondent

pas aux données relevées par notre mission d'observation à partir des bureaux de vote et de dépouillement ». Entre les lignes, les évêques pointent Martin Fayulu en vainqueur.

1. Embrassement Le leader de Lamuka (Eveille-toi) a invité ses partisans à se « lever comme un seul homme pour protéger notre victoire ». Des manifestations ont déjà eu lieu, et des morts sont tombés (cf. ci-contre). Malgré l'exhortation des évêques « à faire preuve de maturité civique et surtout à éviter tout recours à la violence », le risque d'embrassement est grand.

2. Résignation La satisfaction de voir une transmission pacifique du pouvoir s'opérer pour la première fois en République démocratique du Congo (RDC), est susceptible d'inciter la communauté internationale, et les pays limitrophes, à s'ac-

commoder, comme en 2006 et en 2011, des dérapages du scrutin. Et à aider ainsi au maintien du calme.

3. Recours Les évêques incitent tout plaignant « à user tous les moyens de droit conformément à la Constitution et à la loi électorale » : Martin Fayulu a déjà annoncé un recours à la Cour constitutionnelle. Pour y dénoncer les multiples incidents lors du vote du 30 décembre. Et l'impossibilité pour 1,2 million d'électeurs de Yumbi, Butembo, Béni-ville et du territoire de Béni, privés de scrutin le 30 décembre pour raison de troubles et de fièvre Ebola, de choisir leur président. Martin Fayulu n'est distancé par Félix Tshisekedi que de 689 617 voix...

4. Prolongation La Cour constitutionnelle « aux ordres » pourrait... annuler le scrutin. Renvoyant

l'élection aux calendes grecques. Et permettant à Joseph Kabila de prolonger sa présence au pouvoir. Fort du coup de Jarnac joué ainsi à l'opposition... ■

SUR LE TERRAIN

Des manifestations et des tués dans l'est

« **L**e quartier de Limete, où est implanté le siège de l'UDPS, le parti de Félix Tshisekedi, est en fête. Dans d'autres quartiers de Kinshasa, favorables à Fayulu, c'est la désolation et un peu l'attente. Car les forces de l'ordre sont très présentes dans les rues, et des chars ont pris place à certains carrefours », nous expliquait hier en

fin de matinée Bob Kabamba, le politologue de l'université de Liège, présent dans la capitale congolaise.

À Kinsangani, dans l'est du pays, des manifestations ont eu lieu et la police a procédé à des tirs de sommation et a utilisé de gaz lacrymogènes pour disperser des attroupements dans trois des cinq communes de la

ville.

À Kikwit, à quelques centaines de kilomètres à l'est de Kinshasa, plusieurs manifestants ont perdu la vie dans d'autres mouvements de protestation contre l'attribution de la victoire électorale à Félix Tshisekedi. À l'inverse, la population de Bukavu, au Sud-Kivu, a, elle, célébré le président de l'UDPS. ■

VITE DIT

Nouveau départ

L'Observatoire pour le suivi du dialogue et de la transition démocratique salue « un nouveau départ pour notre pays dont le peuple aspire toujours à une vraie démocratie et à un véritable État de droit ».

Altemance Dans la foulée, la Symocel (Synergie des missions d'observation des élections) qui avait, avec la Cenco et l'église protestante, pressé la Ceni, avant la proclamation, de livrer le « véritable verdict des urnes » constate que « malgré les

irrégularités enregistrées », la « voie de l'alternance politique historique voulue par le peuple congolais » s'est ouverte.

Ralliement À l'inverse, le mouvement de jeunes Lucha (Lutte pour le changement) se rallie à l'opinion des évêques et réclame l'annulation de la victoire de Félix Tshisekedi, en raison de la différence entre sa victoire annoncée et les résultats enregistrés par les observateurs de la Cenco.

Diplôme Parmi les raisons qui

pourraient conduire à l'invalidation de Félix Tshisekedi, son mensonge sur le diplôme de graduat en marketing et communication, qu'il aurait obtenu avec satisfaction en 1990-1991, auprès de l'Institut des carrières commerciales (ICC), un établissement de promotion sociale relevant de la ville de Bruxelles. Ce type de graduat n'existe pas à l'ICC. Et la Fédération Wallonie-Bruxelles, interrogée récemment par nos confrères de *La Libre*, n'a pas trouvé trace de ce diplôme...

L'ANALYSE

« La Cenco n'a pas subi de pression comme la CÉNI »

Bob Kabamba, en tant que politologue et directeur de la cellule d'appui politologique en Afrique centrale, vous êtes présent à Kinshasa depuis plusieurs semaines : que change l'annonce par la Cenco de la non-conformité du résultat proclamé par la CÉNI avec ses propres observations ?

C'est un élément important, car la conférence épiscopale nationale du Congo montre qu'elle n'a pas subi de pressions comme la commission électorale nationale indépendante, même si elle ne désigne pas explicitement le nom du vainqueur.

Cela peut-il conduire à un regain de violence ?

La prise de position des évêques peut susciter des affrontements violents entre les deux groupes. Mais l'Église catholique pourrait aussi, si

la situation dérape, proposer sa médiation, ainsi qu'elle l'avait fait en décembre 2016, pour conduire aux accords de la Saint-Sylvestre.

La communauté internationale peut-elle peser sur la situation en République démocratique du Congo ?

De deux manières : soit en se résignant à la transmission pacifique du pouvoir. Soit en refusant un résultat d'élection manifestement biaisé, comme elle l'a fait en Côte d'Ivoire pour Laurent Gbagbo par exemple.

Car l'élection présidentielle en RDC ne s'est pas déroulée correctement...

Ne serait-ce que par l'impossibilité pour 1,2 million d'électeurs d'y participer. Dont une très grande majorité, vraisemblablement, aurait soutenu Martin Fayulu... ■ **Phi. Le.**

Reynders « prudent »

« Il y a eu énormément de critiques, des annonces notamment par la conférence épiscopale qu'il y avait manifestement un candidat qui se détachait, mais jusqu'à présent, nous n'avons pas eu de communication de ces différents observateurs, et je reste donc très prudent pour l'instant, et dans les deux sens », a expliqué Didier Reynders.

« Je prends simplement acte de ce qui a été annoncé cette nuit, a poursuivi, le ministre MR des Affaires étrangères. Nous attendons de voir la réaction des acteurs locaux avant de prendre attitude. Il y a des procédures internes qui existent, y compris devant la Cour constitutionnelle, pour vérifier ce qui a été proclamé ».

« Fatshi », en chef d'un clan tribal réduit

Félix Tshisekedi a succédé à son père à la tête de l'UDPS. Mais il est nettement moins bien entouré.

Il a hérité d'un nom, celui d'Étienne Tshisekedi, opposant notoire au défunt maréchal Mobutu, dont il a été ministre, avant de fonder l'UDPS (Union pour la Démocratie et le Progrès Social), en 1982. À 56 ans, il s'est fait un prénom, Félix, et surtout un surnom « Fatshi », en raison de sa haute taille et de sa figure massive.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, peu après 3 heures, il a été proclamé vainqueur de l'élection présidentielle du 30 décembre : il accède ainsi à un niveau de pouvoir que feu son père n'a jamais atteint. « Mais il n'est pas entouré comme l'était Étienne Tshisekedi. De nombreux cadres qui secondaient son père ont quitté le navire. Il n'est plus qu'à la tête d'un clan tribal réduit », nous explique un observateur. Qui relève que « lors des récentes manifestations anti-Kabila, il s'est à chaque fois opportunément trouvé

à l'étranger ».

Pour accéder à la présidence, Félix Tshisekedi est d'abord revenu, en décembre, sur l'accord de Genève désignant Martin Fayulu comme candidat unique de l'opposition à Joseph Kabila.

« Sur pression de la base », plaidera-t-il, de retour à Kinshasa, tout comme Vital Kamerhe, président de l'UNC (Union pour la Nation Congolaise). Qui s'est rallié à lui, moyennant un partage du pouvoir : la présidence pour le président de l'UDPS, le poste de Premier ministre pour lui.

Faiseur de présidents

Un accord battu en brèche par les tractations de cette semaine entre l'UDPS et le FCC (Front Commun pour le Congo) du dauphin de Joseph Kabila, Emmanuel Shadary, le grand battu de l'élection ? « Vital Kamerhe est suffisamment "kabiliste" pour décrocher le poste », reprend notre interlocuteur. Rappelant que le président de l'UNC s'est rallié à Joseph Kabila, contre Étienne Tshisekedi, après la présidentielle de 2011.

« Le directeur de cabinet de Joseph Kabila restera en place auprès d'Étienne Tshisekedi, conclut-il. C'est là que réside le pouvoir. » ■ **Phi. Le.**